
Programme de Formation

Les sanctions financières internationales

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Compliance officers (ayant peu d'expérience en matière de sanctions internationales)
 Responsables des risques
 Responsables de la conformité et du contrôle permanent
 Responsables des opérations à l'international



Objectifs pédagogiques

Connaître les fondamentaux des sanctions internationales
 Connaître les fondamentaux d'un dispositif de conformité aux sanctions internationales
 Savoir identifier les situations et pratiques à risque afin de sécuriser les opérations commerciales



Description

En cours d'ajustement compte tenu de l'actualité

1. Contexte et définition des sanctions internationales
2. Sources et périmètre d'application des sanctions internationales
3. Typologies des programmes de sanction
4. Sanctions applicables en cas de violation de la réglementation applicable
5. Attentes du régulateur en matière de dispositif
6. Cas pratiques
7. Les autorisations pouvant être délivrées par les autorités compétentes



Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.



Modalités pédagogiques

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Remise du support pédagogique aux stagiaires





Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation